



Brigitte MINETTE-TIBERGHEN

Responsable de la Mission Innovation
Délégation Synthèse Coordination
Innovation
Mission Innovation

brigitte.minette@finances.gouv.fr

www.finances.gouv.fr

Le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

De la gestion des finances publiques au pilotage des politiques économique, industrielle et financière, le champ de compétence très étendu du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (MEFSIN), en fait un acteur essentiel du fonctionnement de l'État et de la vie économique du pays.

Le Secrétariat général est au cœur du MEFSIN, au service des directions partenaires et de tous les agents. Il assure d'une part, le pilotage ministériel des fonctions support (RH, communication, environnement professionnel, numérique) et d'autre part, la gestion opérationnelle des services centraux (environ 15000 agents sur site). Il veille à la qualité du dialogue social et à la coordination des actions de modernisation à caractère transversal.

La démarche d'innovation participative

La démarche a été initiée en 2016, pour servir les enjeux du Ministère.

C'est ainsi qu'en 2017 la première campagne a été organisée sous le nom « Bercy Simple » auprès de tous les agents du Secrétariat Général. L'objectif était de **simplifier les processus de travail en interne et de rendre un meilleur service en externe**. Cette démarche – l'une des premières dans le secteur public – avait reçu un trophée Innov'Acteurs de l'Innovation Participative en 2017 (catégorie « Espoir »).

Dès lors, la Mission Innovation, renforcée par cette première campagne, accélère le déploiement des démarches participatives en créant notamment le laboratoire d'innovation « BercyLab » en 2017 et organise désormais chaque année BercyINNOV, un événement dédié à toutes les démarches d'innovation du Ministère.

La Mission Innovation a également créé le PassINNOV, une formation créative à l'innovation au sein du Ministère et a créé le Panel, qui réunit des collaborateurs du Secrétariat général pour expérimenter et donner leur avis sur des sujets stratégiques.

En 2019-2020, le service Ressources Humaines a lancé une campagne auprès de tous les experts métiers RH sur le territoire, sur le thème de la **qualité de vie au travail**. Plus de 600 experts métiers ont été mobilisés et 89 projets déposés au cœur de l'attractivité employeur et les process RH.

En janvier 2022, l'innovation participative connaît un nouvel élan avec l'urgence climatique et le besoin de bénéficier des idées des collaborateurs de tous les territoires. Ainsi afin d'accélérer la transition écologique du ministère, la Mission Innovation du Secrétariat Général construit la nouvelle démarche plus moderne plus agile et encore plus efficace « Tous acteurs de Bercy Vert ». Celle-ci est ouverte aux 132 000 agents sur tout le territoire et dotée d'un budget de plus de 500 000 euros. Avec 600 projets déposés et 88 projets lauréats, la campagne a donné une nouvelle dimension à la démarche d'innovation participative du Ministère.



Brigitte MINETTE-TIBERGHIE

Responsable de la Mission Innovation
Délégation Synthèse Coordination
Innovation
Mission Innovation

brigitte.minette@finances.gouv.fr

www.finances.gouv.fr

Caractéristiques de cette démarche

L'innovation participative est une démarche en mouvement depuis son lancement en 2016 au sein du Ministère. Les campagnes successives ont permis de professionnaliser la démarche et d'engager au fur et à mesure de plus en plus d'agents, toujours dans l'objectif de co-construire des solutions au service des enjeux du Ministère.

C'est l'équipe de la Mission Innovation qui pilote les campagnes d'Innovation Participative, et le service communication qui annonce les challenges et modalités pratiques (newslettet intranet, correspondant sur le territoire...).

Les campagnes s'organisent en plusieurs phases :

1. Le dépôt d'idées sur la plateforme qui consiste pour les participants à partager très simplement leur idée avec 3 questions : description de leur idée, du besoin auquel leur idée répond et des bénéfices attendus. Le Ministère s'appuie sur la plateforme Yumana depuis 3 ans.
2. La phase de pré-sélection des idées assurée par les correspondants métiers et le comté technique. Les idées doivent répondre à quatre critères : être bien dans le thème de la campagne, avoir un budget accessible, un délai réalisable et une maturité suffisante.
3. L'enrichissement des idées pour passer au stade « projet » : l'enjeu étant d'accompagner les porteurs d'idées, en mobilisant notamment des experts thématiques externes pour aboutir à un dossier complet.
4. La décision finale : un jury composé du haut fonctionnaire au développement durable, du médiateur des finances, de la Secrétaire Générale et du Délégué Synthèse Coordination Innovation se réunit pour statuer sur les dossiers. Une cérémonie présidée par le Ministre est ensuite organisée pour valoriser le challenge et annoncer les lauréats.

Les projets retenus sont réalisés en autonomie par leurs porteurs et leurs équipes formées durant le challenge.

Réalisations

- **Potager participatif** : En 2020, un projet d'« ateliers verdure » a été lancé avec l'objectif de favoriser la cohésion entre agents en cultivant des aromates et composant des tisanes avec un professionnel. Devant l'engouement, un projet de potager d'entreprise (qui avait été également proposé lors du challenge mais qui n'était pas lauréat) a été développé par la Mission Innovation. Le potager a été inauguré en juin 2020 sur le site de Bercy, proposant la culture de 28 parcelles en équipes et des ateliers d'entretien des sols. L'idée continue de germer puisque deux autres potagers sont en cours de création sur d'autres sites du Ministère.
- **Procédures de connexion dans les salles de réunion** : Sur le sujet de la qualité de vie au travail, un projet simple mais vecteur de beaucoup de gain de temps a été primé. Il consistait à mettre en place dans chaque salle de réunion une procédure claire d'accès aux équipements (comment se connecter ? quels branchements ?...). Les procédures sont rédigées et illustrées par le service technique du Ministère puis relues par l'agent porteur du projet. Celui-ci fait ses retours de « simple utilisateur » pour que les procédures soient les plus accessibles possibles et faciles à appréhender pour tous les agents.